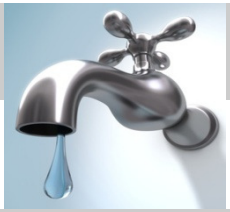

Prix de l'eau
« un mal nécessaire… »,
oui ou non ?

Le **Prix de l'eau** soulève de grandes inquiétudes,
4 conseillers municipaux* en désaccord
avec le dernier vote du conseil,
vous invitent à une **réunion d'information**
avec simulation de votre prochaine facture

Dimanche 13 février

à 20H45

•*Salle de l'Albaron*

** Grégory Personnaz, Séverine Termignon, Magali Durand, Jean-Luc Boyer*

Extrait de la délibération du CM du 10 décembre 2010

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 30 juillet 2010 qui instituait une part fixe par unité de logement pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Il précise qu'il y a lieu de définir la notion d'unité de logement (UL), à savoir :

Type d'habitation	**Nombre d' UL**
Une résidence principale	1 UL
Une résidence secondaire	1 UL
Un meublé touristique	1 UL
Une chambre d'hôte	1/2 UL
Un restaurant	1 UL
Un bâtiment à usage commercial	1 UL
Une exploitation agricole raccordée au réseau d'assainissement	1 UL
Une résidence de tourisme	1 UL pour 1logement
Une collectivité	1 UL pour 10 lits
Un hôtel	1 UL pour 10 lits
Un gîte d'étape	1 UL pour 10 lits
La fromagerie	20 UL

Daniel DOYEN © Oct 2005

Extrait de la délibération
du CM du 30 juillet 2010

Assainissement. (Applicable à compter de la facturation 2011).

Part fixe :

175€ par unité de logement

Part proportionnelle :

2,25€ par mètre cube.

Taxes.

A ces tarifs s'ajoutent les taxes en vigueur (Agence de l'eau) qui ne dépendent pas de la Commune.

En ce qui concerne les parts fixes, la facturation est annuelle et forfaitaire : il n'y a pas de prorata.

Des conventions particulières (applicables à compter de la facturation 2011), concernant les parts fixes seront conclues avec les chambres d'hôtes, les collectivités, les gîtes d'étape, les hôtels, les restaurants, les résidences de tourisme, les bâtiments à usage agricole, la fromagerie.

Daniel DOYEN © Oct 2005

LES RAISONS DE LA TENUE DE LA REUNION DE CE SOIR :

- Les bessanais doivent être <u>informés</u> sur :
  - Les choix effectués concernant l'assainissement
  - Les conséquences financières de ces choix
  - Les hausses futures
- Les bessanais doivent être <u>consultés</u> sur :
  - Le choix de la politique de détermination du tarif de l'eau
  - Les éléments permettant un tarif équilibré

Daniel DOYEN © Oct 2005

Les points abordés ce soir

A - Comment en est on arrivé là ?

De rien à l'assainissement, ou quelles étaient les possibilités ?

Le choix retenu

B - Le prix actuel de l'eau

Les votes de Conseils Municipaux, déterminés par les investissements

Le prix de l'eau en pratique à Bessans et ailleurs

C – Perspectives

Le vrai prix d'aujourd'hui

Quel prix pour demain ?

Daniel DOYEN © Oct 2005

Préambule:
Nécessité de mise aux normes

le Préfet a mis en demeure la commune de Bessans de réaliser le **système d'assainissement** avant le 31 Décembre 2011

- Système d'aassainissement : laissé au libre choix de la commune

- Bonneval a négocié un délai pour le choix du système d'assainissement : pas de mise en demeure, mais étude prévue avec le Conseil Général de la Savoie

Daniel DOYEN © Oct 2005

Les différentes possibilités d'assainissement

Utiliser un système existant : les tuyaux vers Val Cenis

Assainir sur Bessans par un système original

Assainir sur Bessans par une STEP

Daniel DOYEN © Oct 2005

Utiliser un système existant : « les tuyaux vers Val Cenis »

Une solution à l'estimation validée par le SIVOM Val Cenis

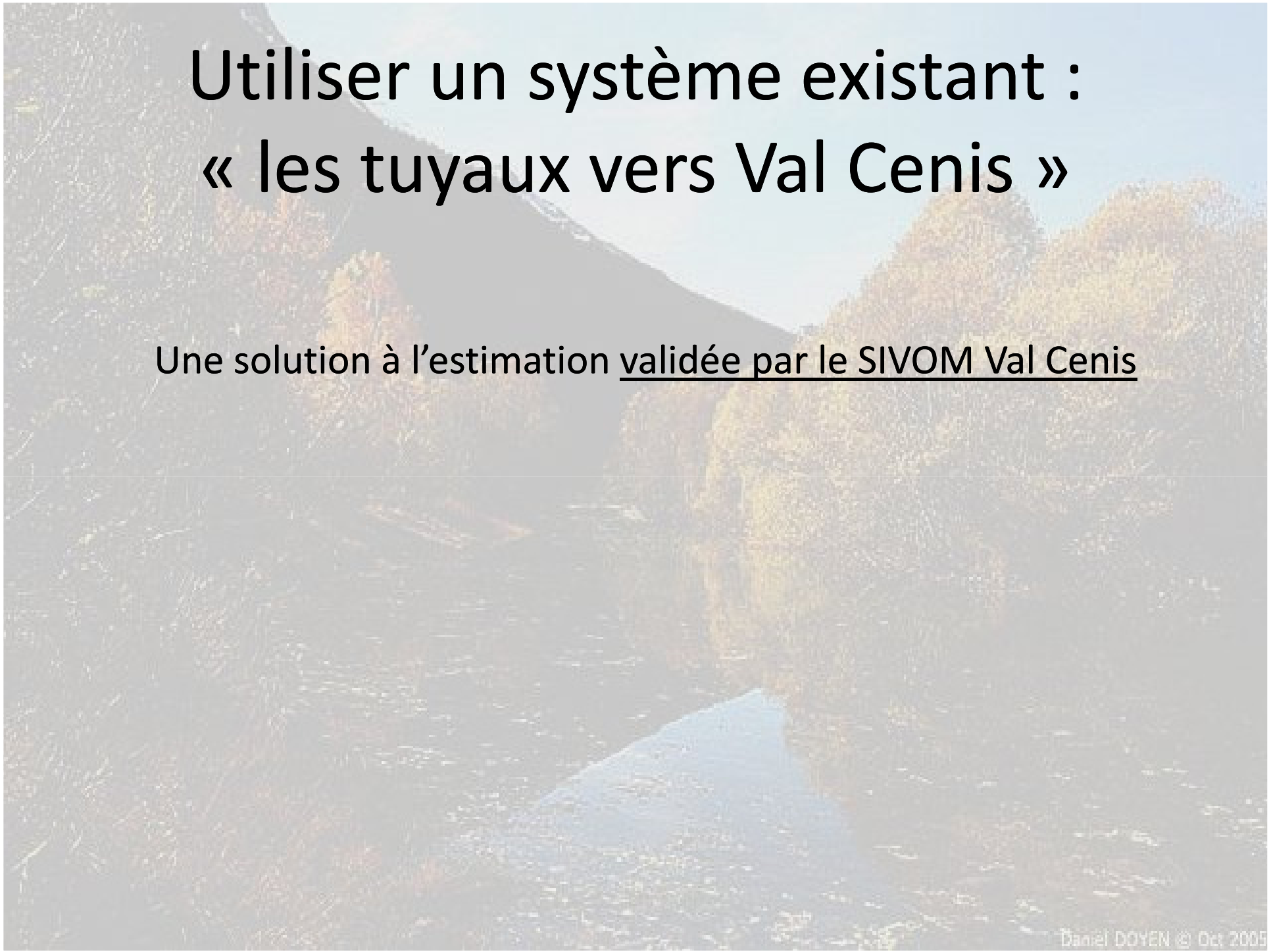

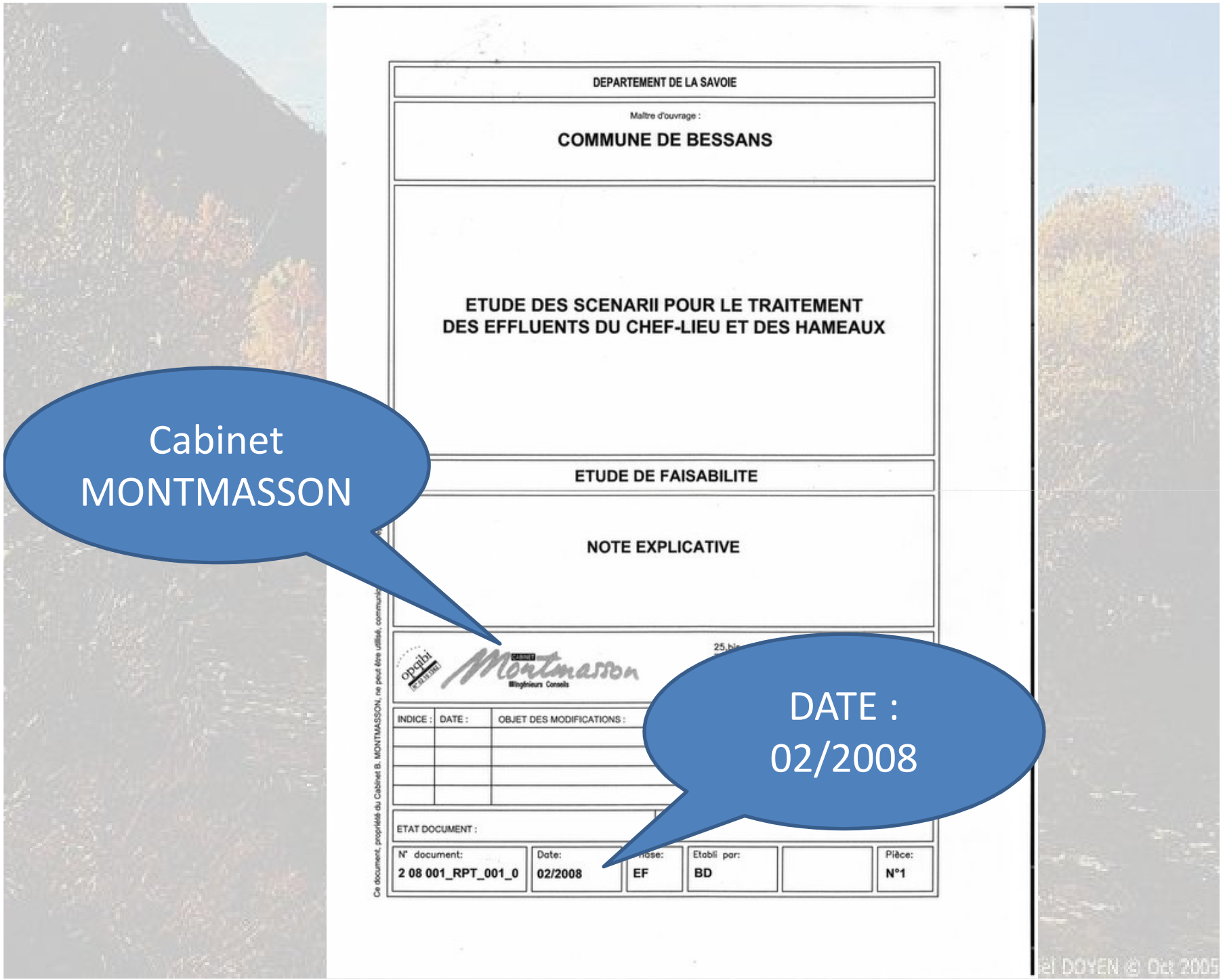
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Maître d'ouvrage :
COMMUNE DE BESSANS
ETUDE DES SCENARII POUR LE TRAITEMENT
DES EFFLUENTS DU CHEF-LIEU ET DES HAMEAUX
ETUDE DE FAISABILITE
NOTE EXPLICATIVE
Montmasson
Ingénieurs Conseils
INDICE :
DATE :
OBJET DES MODIFICATIONS :
ETAT DOCUMENT :
N° document:
2 08 001_RPT_001_0
Date:
02/2008
EF
Etabli par:
BD
Pièce:
N°1
Cabinet MONTMASSON
DATE : 02/2008

3.2.2. Collecteur de transport à Val Cenis

3.2.2.1. Coûts d'exploitation des collecteurs et du poste de refoulement

Coûts d'exploitation des réseaux + poste de refoulement	MONTANTS
Coût de fonctionnement du poste de refoulement	10 000.00 €
Renouvellement (0,5% coût travaux)	9 000.00 €
Curage du réseau (soit 5 ans pour la totalité du réseau)	2 500.00 €
MONTANT TOTAL HT par an	**21 500.00 €**

Le coût de fonctionnement du poste de refoulement comprend la facture énergétique, le suivi du poste et sont entretien.

3.2.2.2. Surcoûts d'exploitation de la STEP de Val Cenis

Les surcoûts d'exploitation au niveau de la station de Val Cenis ont été approchés d'après les bilans de fonctionnement actuel extrapolés pour la situation à 20 000 EH et estimation de la part représentée par l'acheminement des effluents de BESSANS. Ces surcoûts sont présentés dans le tableau ci-après.

	VAL CENIS 16 000 EH	VAL CENIS 20 000 EH	PART BESSANS 4 000 EH
POSTE	**5260**	6600	1340
Energie électrique	96 185	108 000	21 927
Matières consommables (sans la chaux)	46 296	54 000	10 964
Produit d'entretien et d'entretien courant	17 000	17 000	3 452
Gros entretien et renouvellement	58 500	73 403	14 903
Evacuation des sous produits (avec boues siccité 30%)	56 143	70 446	14 303
Personnel	52 500	52 500	10 659
Analyses et contrôles	2 600	3 262	662
TOTAL HT AVEC EVACUATION DES BOUES EN COMPOSTAGE	**329 223**	**385 211**	**78 210**

A noter que cette estimation a été validée par le SIVOM de Val Cenis

Daniel DOYEN © Oct 2005

3.2.2. Collecteur de transport à Val Cenis

3.2.2.1. Coûts d'exploitation des collecteurs et du poste de refoulement

Coûts d'exploitation des réseaux + poste de refoulement	MONTANTS
Coût de fonctionnement du poste de refoulement	10 000.00 €
Renouvellement (0,5% coût travaux)	9 000.00 €
Curage du réseau (soit 5 ans pour la totalité du réseau)	
MONTANT T	

Le coût de fonctionnement du poste de refo
et sont entretien.

3.

Les surcoûts d'exploitation
fonctionnement actuel e
l'acheminement des ef

Energie électrique				
Matières consommables (sa				
Produit d'entretien et d'entretien				
Gros entretien et renouvellement				
Evacuation des sous produits (avec boues s				
Personnel				
Analyses et contrôles				
TOTAL HT AVEC EVACUATION DES BOUE	STAGE	329 223	385 21	

A noter que cette estimation a été validée par le SIVOM de Val Cenis

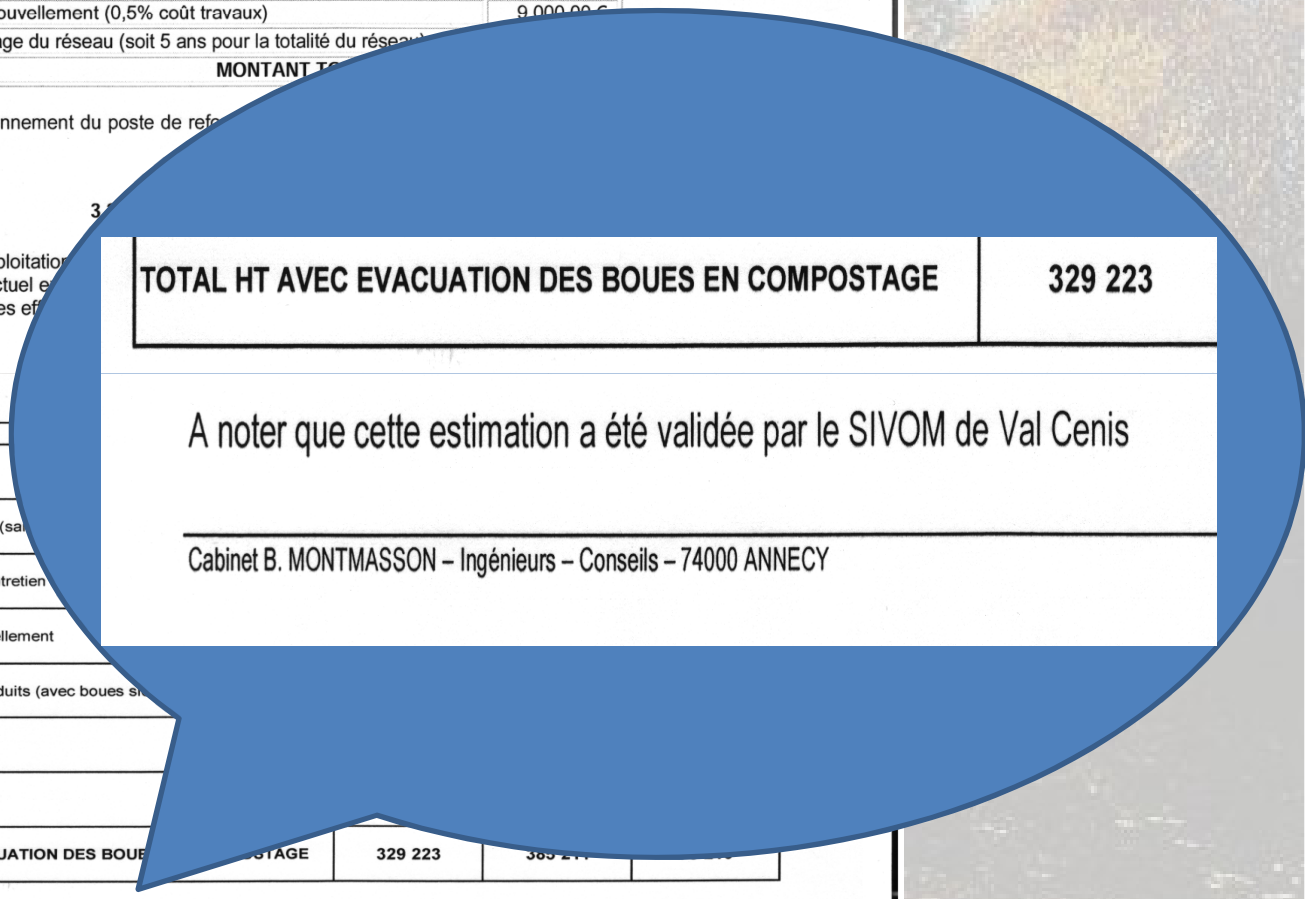

Daniel DOYEN © Oct 2005

Utiliser un système existant : « les tuyaux vers Val Cenis »

Solution à l'estimation validée par le SIVOM Val Cenis

Refusée par le Maire et le bureau municipal de Bessans

Utiliser un système existant : « les tuyaux vers Val Cenis »

Extrait du Conseil Municipal du 25 juin 2008

III - CHOIX DU SCENARIO DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT.

« Monsieur le Maire rappelle que le Préfet a mis en demeure la commune de Bessans de réaliser le système d'assainissement avant le 31 Décembre 2011 Le 30 juin 2008 doit être déposé le choix du scénario d'assainissement. Suite à l'étude du cabinet Montmasson envisageant les deux solutions possibles (descente des eaux usées à la station de Val Cenis ou création d'une station d'épuration à Bessans**), Monsieur le Maire propose l'adoption d'un projet de délibération actant le choix de réaliser une Station d'épuration à Pré Carcagne** et de lancer les études nécessaires à la réalisation de cette station. »

Utiliser un système existant : « les tuyaux vers Val Cenis »

Solution validée par le SIVOM Val Cenis

Refusée par le Maire de Bessans

Ayant comme avantages :

- Subvention maximum et sans plafond (30% Agence eau)
- Permet une variation équivalent habitant
- Démarche communautaire
  - Evite la multiplication des constructions
  - Solution pour faible volume HS de Val Cenis
- Evite d'éventuelles nuisances type odeurs

En tous les cas, une solution également à envisager

Daniel DOYEN © Oct 2005

Assainir sur Bessans par un système original : FPR

Des structures multiples mais plus modestes (2000 Eq Hab maximum par unité)

Avantages :

- Coût de construction progressif (donc investissement progr.)
- Permet de solutionner les hameaux et annexes
- Permet de diminuer les longueurs de conduites (multi sites)
- 3 fois moins cher en fonctionnement
- Permet création d'emploi main œuvre locale (NHQ)

Inconvénients ?

- Surface importante (2m2/ Equivalent habitant)
- Nécessite étude, même si déjà + de 100 FPR en montagne

Dans tous les cas, nécessitait une réflexion et une étude

Daniel DOYEN © Oct 2005

Assainir sur Bessans par une STEP

Avantages :

- Solution de facilité

Inconvénients :

- Solution la moins flexible (choix du nombre Eq Hab. obligatoire)
- Solution non communautaire
- Assainissement des hameaux et annexes non réglé
- Coût financier supérieur
  - Traitement des eaux pluviales sur au moins 10 ans
  - Main d'œuvre, entretien, transport des boues

Daniel DOYEN © Oct 2005

Le choix retenu : une STEP

Quelle STEP ?

- Choix du système : identique Val Cenis ou Val d'Ambin = moindre coût
- Choix retenu : système différent

Quelle capacité de STEP ?

Plus grosse = plus chère

- Choix retenu : capacité plus grande que l'étude le préconisait

Quelles subventions pour la STEP ?

Pour quel résultat ? Comparaison

Daniel DOYEN © Oct 2005

Le choix retenu : une STEP

Quelles subventions pour la STEP ?

Coût estimatif : 3 860 OOO euros (dont canalisation rejet)

Agence de l'eau : 30% de 3,1 ME = 930 000 euros,
plafonnés à 480 000 euros <> 15% subventions

CG 73 : 0 à 32%. Si 1m3> 1,2 euros => 32% subvention

CG 73 gestion intercommunale : +10% (non acquis aujourd'hui)

Daniel DOYEN © Oct 2005

Le choix retenu : une STEP

Quelle capacité de STEP ?

Référence	Date	Dimension	Coût (Euros)	Remarques
Cabinet MONTMASSON	Février 2008	4000	3 000 000	Y compris modif. Val Cenis Indépendant du nombre Eq Hab. Subventions supérieures, LSV ?
Cabinet MONTMASSON	Février 2008	4000	3 000 000	STEP Projet initial
Conseil Municipal	Décembre 2008	5500	3 860 000	+ 1500 Eq Hab./étude
Conseil Municipal	Juillet 2010	5500	3 907 000	Après acceptation devis Après négociation de 400 000 € !
Commune d'Albiez	Septembre 2010	5000	2 292 550	Avec de meilleures subventions

Daniel DOYEN © Oct 2005

Le choix retenu : une STEP

Comparaison avec Albiez

Daniel DOYEN © Oct 2005

Le choix retenu : une STEP

Comparaison avec Albiez

	BESSANS 5500 eqH (338 - 3600 hab)			ALBIEZ 5000 eqH (386- 4600hab)	
Cout total	3 907 000	Prévu	Réel	2 292 550	
Agence de l'eau	644 000	30%	**16,5%**	558 800	24%
CG 73	1 609 120	42%	**27,4%**	985796	43%
Commune	1 534 880		**39,2%**	747954	33%
Surcoût pour Bessans	**786926**				

Daniel DOYEN © Oct 2005

Impact de ces investissements sur le prix de l'eau

« L'eau paye l'eau »

Prix du m3 ⇔ <u>Coût de (assainissement + eau potable)</u>
Consommation (44 000 m3)

Daniel DOYEN © Oct 2005

Estimation des coûts totaux des différentes solutions pour BESSANS

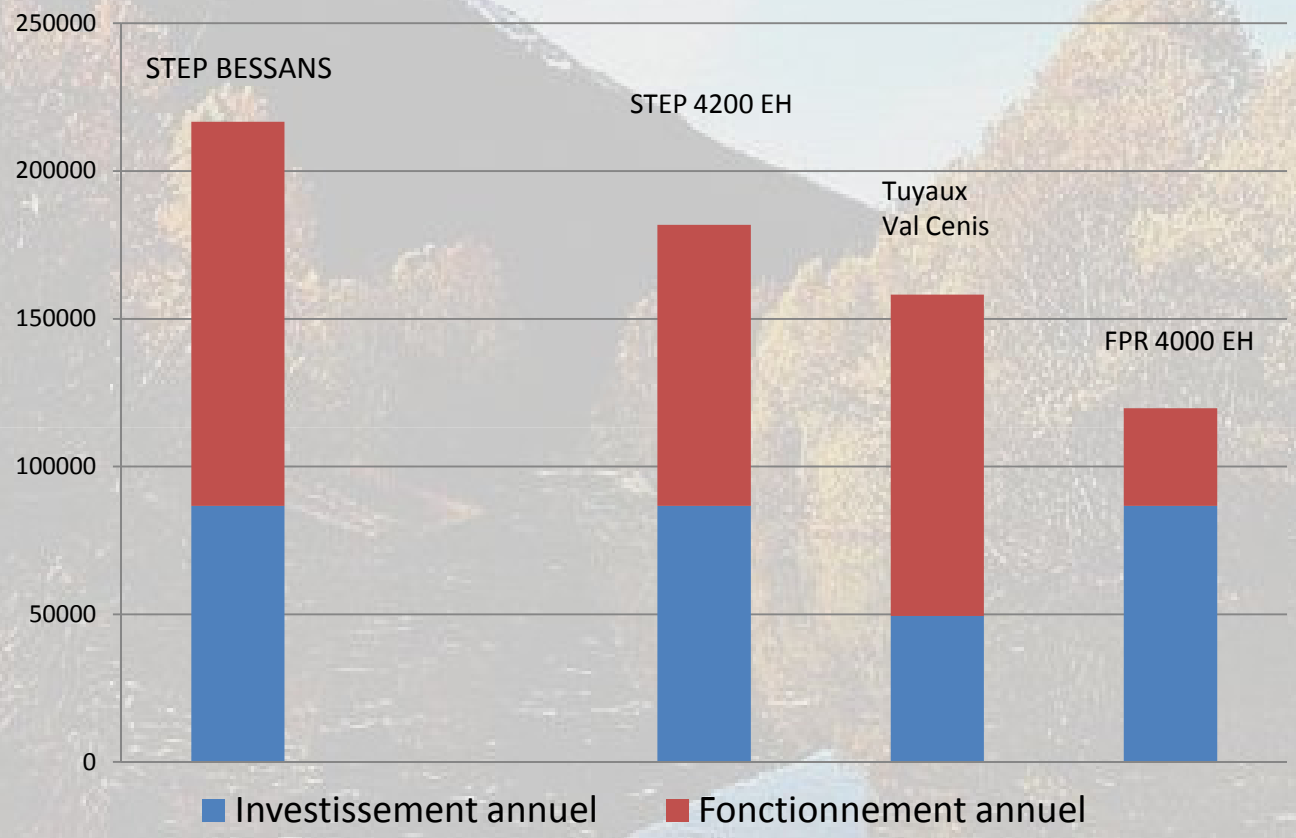

Coût euro/m3	**4,05**	**3,60**	**3,52**	**2,67**

Daniel DOYEN © Oct 2005

Ce qu'on retient de ces choix :

- Choix d'un système anti communautaire, à l'inverse des autres (OTI, crèche,...) pour lesquels une économie d'échelle est mise en avant
- Choix du système le plus cher
- Surdimensionnement volontaire donc plus cher
- Subventions non optimisées

Oui, « L'eau paye l'eau »...

...mais pas l'inutile et le superflu.

Daniel DOYEN © Oct 2005

LE PRIX ACTUEL DE L'EAU

Le prix de l'eau se compose :

De l'eau :

part fixe (prime entretien + location compteur)

part proportionnelle : liée à la consommation

+

De l'assainissement :

part fixe (prime entretien réseau)

part proportionnelle : liée à la consommation

+

Des redevances

Daniel DOYEN © Oct 2005

LE PRIX ACTUEL DE L'EAU

En 2009 :

EAU	
Prix m3	0,2 €
Location compteur	47,7 €
Prime entretien réseau	35,7 €
ASSAINISSEMENT	
Prix m3	0,7 €
Prime entretien réseau	0 €
REDEVANCES	
Pollution	0,19 €
modernisation	0,13 €
Coût total au m3	1,915 €

En 2010 :

EAU	
Prix m3	0,21 €
Location compteur	47,7 €
Prime entretien réseau	35,7 €
ASSAINISSEMENT	
Prix m3	0,74 €
Prime entretien réseau	0 €
REDEVANCES	
Pollution	0,19 €
modernisation	0,13 €
Coût total au m3	1,965 €

Daniel DOYEN © Oct 2005

En 2011 :

Nécessité de répartir le coût de la STEP : remise à plat des calculs.
Les calculs sont basés sur une consommation moyenne d'un foyer de 120 m3.

Au niveau de l'eau potable :

Consommation annuelle sur la commune : 44 901 m3
Emprunt coût annuel 111 300 €
Donc prix m3 =111300/44901 = 2,48 €/m3 soit 297,48 € pour 120 m3

La part fixe est maximum de 40% soit 297,48x40%=118,99 € maximum
Le prix du m3 part fixe déduite est donc de 297,48-118,99/120=1,49€/m3

Daniel DOYEN © Oct 2005

Au niveau de l'assainissement :

Consommation annuelle sur la commune : 44 901 m3
Emprunt coût annuel 86 700 € (emprunt de 1 535 000€ à 3,89% sur 30 ans)
Fonctionnement coût annuel estimé 95 100 €
Coût total annuel : 86700+95100=181800€
Donc prix m3 = 181800/44901 = 4,05 €/m3 soit 485,87 € pour 120 m3

La part fixe est maximum de 40% soit 485,87x40%=194,35 € maximum
Le prix du m3 part fixe déduite est donc de 485,87-194,35/120=2,43€/m3

Daniel DOYEN © Oct 2005

Conséquences :

Le conseil municipal du 30 juillet 2010 vote les parts fixes et proportionnelles suivantes :

Eau potable :

location compteur (15 mm) : 24,3 €
prime raccordement réseau : 35,7€ par unité de logement
prix du m3 0,75 **pour prix revient 1,49€/m3**

Assainissement :

part fixe 175 € par unité de logement
prix m3 : 2,25 € **pour prix revient 2,43€/m3**

Le conseil municipal du 10 décembre 2010 définit les unités de logement

Daniel DOYEN © Oct 2005

EAU	
Prix m3	0,75 €
Location compteur	**24,30 €**
Prime entretien réseau	35,7 € par unité de logement
ASSAINISSEMENT	
Prix m3	2,25 €
Prime entretien réseau	175 € par unité de logement
REDEVANCES	
Pollution	0,19 €
modernisation	0,13 €
TOTAL par m3 (pour 120m3, 1 part fixe)	**5,28 euro/m3**
Coût réel au m3 aujourd'hui	**6,20 euro/m3**

Daniel DOYEN © Oct 2005

SIMULATION DE VOTRE FACTURE D'EAU ASSAINISSEMENT

mise à jour 12 févri

Simulation pour un particulier avec compteur diamètre courant - Chiffres non contractuels basés sur les délibérations du conseil municipal

saisissez votre consommation (en m³) : 120

	saisir le nombre	équivalent unité logement (UL)		saisir le nombre	équivalent unité logement (UL)
résidence principale	1	1	exploitation agricole		1
résidence secondaire		1	résidence de tourisme		1 pour 10 lits
meublé touristique		1	collectivités		1 pour 10 lits
chambre d'hôte		0,5	hôtel		1 pour 10 lits
restaurant		1	gîte étape		1 pour 10 lits
bâtiment à usage commercial		1	fromagerie	20	20

		2009	2010	2011	Prix de revient 2011
EAU					
prix au m³	*tarif*	*0,20 €*	*0,21 €*	*0,75 €*	*1,49 €*
	consommation	24,00 €	25,20 €	90,00 €	178,80 €
location compteur		47,70 €	47,70 €	24,30 €	24,30 €
prime d'entretien réseau (35,7 euros par UL)		35,70 €	35,70 €	35,70 €	35,70 €
ASSAINISSEMENT					
prix au m³	*tarif*	*0,70 €*	*0,74 €*	*2,25 €*	*2,43 €*
	consommation	84,00 €	88,80 €	270,00 €	291,60 €
part fixe (175 euros par UL)		0,00 €	0,00 €	175,00 €	175,00 €
ORGANISMES PUBLICS					
Redevance pollution (agence de l'eau)	*tarif*	*0,19 €*	*0,19 €*	*0,19 €*	*0,19 €*
	consommation	22,80 €	22,80 €	22,80 €	22,80 €
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	*tarif*	*0,13 €*	*0,13 €*	*0,13 €*	*0,13 €*
	consommation	15,60 €	15,60 €	15,60 €	15,60 €
Montant facture :		**229,80 €**	**235,80 €**	**633,40 €**	**743,80 €**

Daniel DOYEN © Oct 2005

ET LE PRIX AILLEURS...

Le prix de l'eau se réparti en France comme suit :
2008 – France – BESSANS 2010 – BESSANS 2011
42% 46% 24%: captage, contrôle qualité, livraison robinet, construction et fonctionnem des usines d'eau potable, entretien des réseaux

36% 38% 70%: évacuation des eaux usées et dépollution des usines d'assainissement rejet dans le milieu naturel

22% 16% 6% : redevances liées à la lutte contre les pollutions et la modernisation des réseaux de collecte

En 2008 :
En France, le prix moyen de l'eau est de 3,39 €/m3

En Savoie, le prix moyen de l'eau est de 2,7 €/m3 Bessans 1,92€/m3

En Haute-Savoie, le prix moyen de l'eau est de 3,2 €/m3

Daniel DOYEN © Oct 2005

ZOOM sur des prix en Maurienne, eau potable et assainissement 2011 :

	Eau potable prix m3	Assainissement prix m3	Part fixe eau	Part fixe assainissement
Bessans	0,75	2,25	24,30 + 35,7 par UL	175 par UL
Val Cenis	0,6 jusqu'à 50 m3 0,35 ensuite	1,47	30 + 2,5 fois nombre de lits	25 fois nombre de lits
Albiez	0,58	1,08	50	25

Exemples :
1 meublé de 4 personnes - Consommation 62 m3
Val Cenis : facture eau + assainissement + redevances = 301,18€
Bessans : facture eau + assainissement + redevances = 440,84€

1 résidence principale - Consommation 166 m3
Albiez : facture eau + assainissement + redevances = 417,79€
Bessans : facture eau + assainissement + redevances = 786,12€

Daniel DOYEN © Oct 2005

Comparaison prix (eau + assainissement) des coopératives laitières

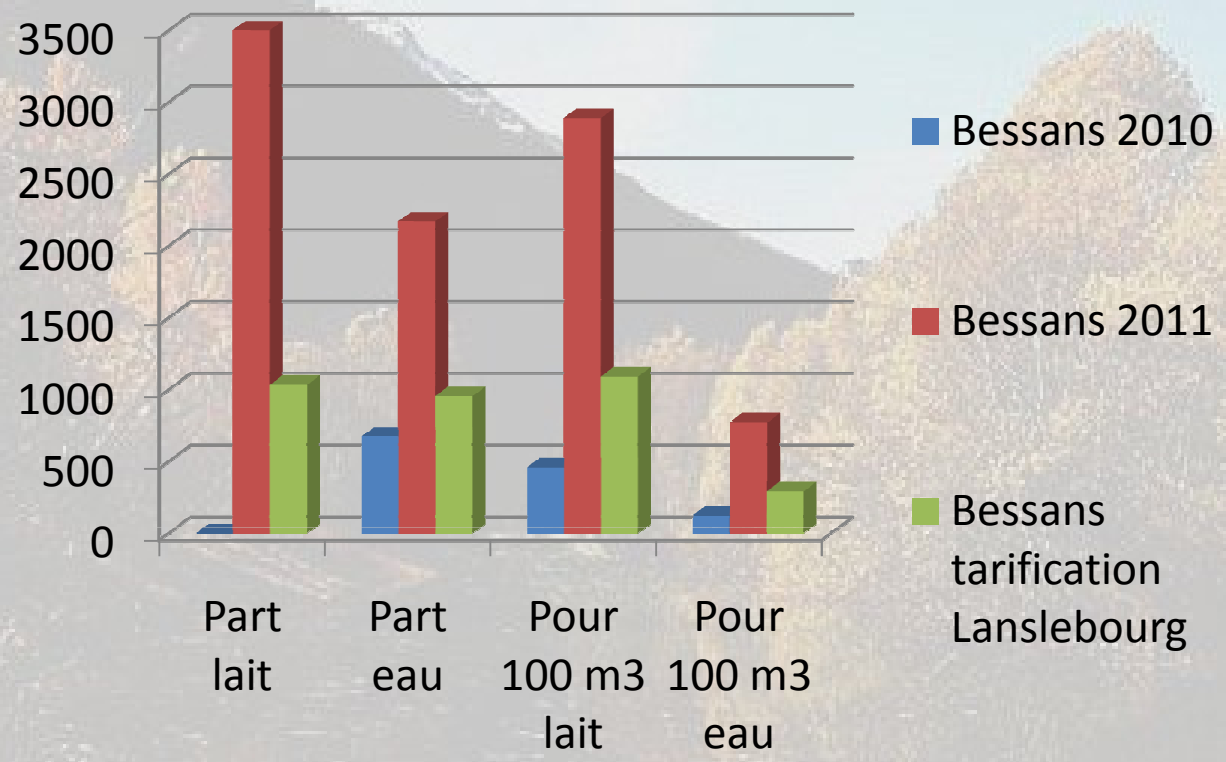

Prix quasi 3 fois plus cher à Bessans qu'à Val Cenis :

- Compétitivité de la fabrication à Bessans ?
- Avenir et maintien de la fabrication à Bessans ?

Daniel DOYEN © Oct 2005

ZOOM sur un canton Haut Savoyard (canton de Rumilly), tarifs eau potable et assainissement 2011 :

	Eau potable prix m3	Assainissement prix m3	abonnement	Redevance assainissement individuel
Bessans	0,75	2,25	24,30 + 35,7 par UL	175 par UL
Bloye	1,07	1,20	Abonnement de base compteur 15 mm : 25€	36€
Boussy	1,58	1,40		
Crempigny	2,83	2,40		
Etercy	1,34	1,40		
Hauteville Fier	1,07	1,45		
Lornay	1,09	1,26		
Marcellaz Alb	1,29	1,33		
Marigny St M	0,96	1,17		
Massingy	1,71	1,55		
Moye	1,18	1,48		
Sales	1,24	1,45		
St Eusèbe	1,21	1,45		
Thusy	1,46	1,55		
Val de fier	1,23	1,10		
Vallieres	1,24	1,45		
Vaulx	1,25	1,43		
Versonnex	1,61	1,40		
Rumilly	0,75;0,87	1,34/1,55	Veolia	

Daniel DOYEN © Oct 2005

LES PERSPECTIVES :
des points encore non résolus,
faut-il encore s'attendre au pire ?

- quel traitement pour les hameaux, le centre école la Bessannaise, le camping ?

- le réseau séparatif : seule la zone chapelle Saint Etienne – Maison les Mélèzes est réalisée. A quelle échéance les travaux seront réalisés pour tout le village ?, A quel coût ?

- quel coût et quelles solutions pour les boues ?

- quel prix pour ceux qui rejettent plus qu'ils ne consomment (cuves de Récupération, pompe) en voulant faire des investissements en adéquation avec la problématique du développement durable ?

- quand aura lieu la répercussion sur chaque facture du coût pris en charge par la Commune ? (pour 44900m3 environ 40000€)

- un transfert de la compétence eau potable – assainissement à la CCHMV : Pourquoi une réflexion entamée a posteriori ? Pour quel coût alors que des systèmes distincts ont été mis en place ?

Daniel DOYEN © Oct 2005

quel prix pour demain ???

- Les hausses diminuent la compétitivité des structures commerciales
- ...ou les hausses diminuent le pouvoir d'achat des bessanais

Nos votes n'amènent à aucune remise en question ; mais notre rôle est au moins de vous alerter sur les conséquences de ces choix pour anticiper sur l'avenir.

Daniel DOYEN © Oct 2005

Merci de votre attention,

Place au débat

ANNEXES

Daniel DOYEN © Oct 2005

Données comparaison prix de l'eau des coopératives

	Lanslebourg			Bessans 2010			Bessans = Lanslebourg			Bessans 2011		
Facture assainissement	**Base**	**Taux**	**Total**	**Base**	**Taux**	**Total**	**Base**	**Taux**	**Total**	**Base**	**Taux**	**Total**
Part Lait	3903,25	4,04	15769,13				256,40	4,04	1035,86	20,00	175,00	3500,00
Part eau	19627,00	0,99	19430,73	964,00	0,70	674,80	964,00	0,99	954,36	964,00	2,25	2169,00
Facture eau potable												
Redevance prelevement	19627,00	0,06	1177,62				964,00	0,06	57,84			
Consommation pour animal	19627,00	0,45	8832,15	964,00	0,20	192,80	964,00	0,45	433,80	964,00	0,75	723,00
										20,00	35,70	714,00
Redevance pollution	19627,00	0,19	3729,13	964,00	0,19	183,16	964,00	0,19	183,16	964,00	0,19	183,16
Modernisation collecte	19627,00	0,13	2551,51	964,00	0,13	125,32	964,00	0,13	125,32	964,00	0,13	125,32
Location compteur	52			95,26			52			95,26		
TOTAL			51490,27			1176,08			2790,34			7414,48
Pour 1000 litres de lait			13,19			4,59			10,88			28,92
Pour 1000 litres d'eau			2,62			1,22			2,89			7,69

Daniel DOYEN © Oct 2005

Explication du prix du litre assainissement lait de 4,04 euro/m3

CALCUL POUR VAL CENIS

Consommation de référence pour le calcul : 11925 m3
Prix assainissement au m3 : 2,25 euro
Total assainissement : 2,25*11925 = 26172 euro
Ce total est divisé en deux parties égales de 13356:

- 13356/11925 m3 = 1,12 euro/m3
- 13356/3 306 061 litres de lait = 4,04 euro/m3

CALCUL SIMILAIRE POUR BESSANS

Consommation de référence pour le calcul : 964 m3
Prix assainissement au m3 : 2,25 euro
Total assainissement : 2,25*964 = 2169 euro
Ce total est divisé en deux parties égales de 1084:

- 1084/964 m3 = 1,125 euro/m3
- 1084/ 250 000 litres de lait = 4,30 euro/m3

Daniel DOYEN © Oct 2005

Commune d'Albiez-Montrond
Service Eau et Assainissement
73300 ALBIEZ MONTROND
Tél : 04.79.59.30.93
Fax : 04.79.59.33.27

Facture	
N° 2010-004-001044	Le 15/10/2010

DELAI DE REGLEMENT
Jusqu'au : 15/11/2010

REDEVANCE DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 9618 | **Période facturée : du** 01/01/2010 **au** 31/12/2010

Réf. Compteur	Anc. index	Nouv. index	Consom.	Date relevé
85 EA 890833	4417	4583	166	10/09/2010

Le Mollard

73300 ALBIEZ MONTROND

Désignation	Base	Taux	Montant
Abonnement au réseau d'eau	1	50.00000	50.00
Redevance de l'eau	166	0.58000	96.28
Distribution de l'eau		**35.01%**	**146.28**
Redevance Assainissement	166	1.08000	179.28
Abonnement au réseau d'assainissement	1	25.00000	25.00
Collecte et traitement des eaux usées		**48.90%**	**204.28**
Redevance pour la préservation de la ressource en eau	166	0.08500	14.11
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	166	0.19000	31.54
Modernisation des réseaux (agence de l'eau)	166	0.13000	21.58
Organismes publics		**16.09%**	**67.23**

NET A PAYER **417.79 euros**

soit *2 740.52 francs*